

Colloques européens. *Les régions frontalières à l'heure du Marché Commun*. Colloque des 27 et 28 novembre 1969, Université Libre de Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970. 427 p., 12 pl. h.-t.

Claude Soucy

Volume 18, numéro 43, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021185ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021185ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Soucy, C. (1974). Compte rendu de [Colloques européens. *Les régions frontalières à l'heure du Marché Commun*. Colloque des 27 et 28 novembre 1969, Université Libre de Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970. 427 p., 12 pl. h.-t.] *Cahiers de géographie du Québec*, 18(43), 227–230.
<https://doi.org/10.7202/021185ar>

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

COLLOQUES EUROPÉENS. **Les régions frontalières à l'heure du Marché Commun.** Colloque des 27 et 28 novembre 1969, Université Libre de Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970. 427 p., 12 pl. h.-t.

C'est pour étudier les problèmes des régions frontalières des pays du Marché Commun que l'Institut d'études européennes de l'Université de Bruxelles a tenu, les 27 et 28 novembre 1969, un colloque dont les travaux et les débats ont été publiés dans le présent volume.

Cet ouvrage, considérable et plein d'intérêt, se divise en deux parties. La première partie est consacrée à la présentation de quelques régions frontalières du Marché Commun. Au total, huit régions frontalières sont examinées, selon un schéma permettant de confronter les structures, les problèmes et les expériences respectives. Les auteurs, engagés dans le développement particulier de l'une de ces régions frontalières, présentent, en quelque sorte, le témoignage d'une expérience personnellement vécue, ce qui représente un gage d'autorité et de qualité appréciables. La seconde partie réunit une série d'essais de synthèse sur les régions frontalières européennes au point de vue économique, social et politique. Des conclusions générales et, en annexe, une analyse de la structure et de la croissance des régions frontalières, ainsi qu'une série de cartes schématiques complètent cet ensemble de travaux.

Pour rendre compte de toute la matière de l'ouvrage, il nous a paru opportun de dégager les principaux thèmes communs, plutôt que de faire, en suivant l'ordre de l'ouvrage, une recension systématique de chacun des chapitres qui le composent. En effet, le livre dans son ensemble aborde une série de problèmes de nature très variée (État-nation, hinterlands transfrontaliers, migrations, coopération internationale, et jusqu'à la notion même de frontière). Un examen « horizontal » des sujets étudiés permet de faire ressortir un dénominateur commun, un lien fondamental, c'est-à-dire l'intérêt porté à l'aspect *fonctionnel* des frontières du Marché Commun. À cet égard, il s'agit là, à notre avis, d'un des ouvrages les plus importants qui ait été publié, en dépit du fait qu'il n'ait pas été conçu de façon unitaire.

Présentons, pour mémoire, les régions frontalières étudiées dans cet ouvrage :

- 1 — la région franco-belge : Nord — Pas-de-Calais, Flandre occidentale — Hainaut, (par N. Gadenne) ;
- 2 — la région franco-belgo-luxembourgeoise du nord de la Lorraine, du sud du Luxembourg et d'Esch (par Y. Fabert) ;
- 3 — la région centrale du Benelux (par H. Vandeberg) ;
- 4 — la région belgo-néerlando-allemande : Liège — Limbourg — Aix-la-Chapelle (par H. Melkin) ;
- 5 — la région franco-germano-luxembourgeoise : Lorraine — Sarre — Luxembourg (par A. Seyler) ;
- 6 — les régions franco-allemandes d'Alsace et de la partie méridionale du Haut-Rhin (Südliche Oberrheingebiet) (par R. Uhrich) ;
- 7 — la région germano-néerlandaise Westmünsterland — Twente — Oost Gelderland (par W. de Haan) ;
- 8 — la région franco-italienne des Alpes (par G. M. Vitelli).

Les régions d'Esch (Luxembourg) et de Longwy (Lorraine) sont évoquées à la fois dans l'étude de la région frontalière numéro 2 et dans celle de la région frontalière numéro 5 ; mais il n'y a pas là double emploi car la confrontation des points de vue d'auteurs différents est intéressante. Faisons par ailleurs remarquer également le petit hiatus concernant la région frontalière franco-belge, constituée par le nord du département des Ardennes en France et la province de Namur en Belgique. Plus important apparaît celui concernant l'étude des régions frontalières franco-germano-italo-suisse.

Le présent ouvrage étant consacré exclusivement aux régions frontalières des pays du Marché Commun, la Suisse a été écartée du sujet. Il est vrai qu'il existe plusieurs ouvrages traitant des régions frontalières suisses. Citons, outre les publications célèbres de Sylvie Rimbart sur le *Dreiländerecke*, de Suzanne Daveau sur « Les régions frontalières de la Montagne jurassienne », celui plus récent de Roger Tardy sur le « Pays de Gex » auquel nous avons consacré un compte-rendu dans le présent Cahier.

Les essais de synthèses qui composent la seconde partie du livre portent les titres suivants :

- 1 — les problèmes économiques des régions frontalières européennes (par R. Gendarme) ;
- 2 — les problèmes sociaux des régions frontalières européennes (par G. Michel) ;
- 3 — les problèmes commerciaux dans les régions frontalières européennes (par M. Falise) ;
- 4 — signification historique et politique des frontières en Europe (par G. Goriely) ;
- 5 — la programmation économique dans les régions frontalières européennes (par A. Dumoulin) ;
- 6 — l'harmonisation des transports dans les régions frontalières européennes (par J.-P. Rey) ;
- 7 — la contribution des Communautés européennes au développement des régions frontalières européennes (par R. Sunnen) ;
- 8 — la politique de la Banque Européenne d'Investissement dans les régions frontalières européennes (par C. Dupont) ;
- 9 — conclusions générales : les régions frontalières à l'heure du Marché Commun (par P. Romus) ;
- 10 — structure économique et sociale et croissance des régions frontalières internes de la Communauté européenne (par F. Gouzes).

Le ton général de l'ouvrage qui n'est pas celui de la polémique reste cependant chargé d'émotion. La passion de la construction européenne, le combat pour une Europe Unie, nettement perceptible dans plusieurs articles de l'ouvrage, constitue dans l'article de R. Gendarme sur « Les problèmes économiques des régions frontalières européennes », le fil conducteur de la problématique des régions frontalières des pays du Marché Commun. Les termes « d'intégration économique », de « développement harmonieux des régions constitutives », de « solutions aux problèmes des régions frontalières du territoire européen », et de « construction européenne » sont les mots-clefs du livre. Paul Romus ne déclare-t-il pas, dans l'avant-propos, que les études présentées dans cet ouvrage constituent une étape d'une « réflexion qui devrait conduire à une politique communautaire dans les régions frontalières européennes ». Un non-européen qui n'est pas engagé dans le débat, retiendra plus particulièrement l'aspect universel et notionnel des grands thèmes étudiés dans ce livre. Une lecture « horizontale » de l'ouvrage nous permettra de les dégager sans peine.

Revenons pour cela aux grands thèmes évoqués plus haut. Ceux d'État-Nation et de Nation-État sont étudiés (pages 246 à 248) de façon concise par G. Goriely dans son article sur la « signification historique et politique des frontières en Europe ». Lorsqu'il évoque les principaux problèmes de frontières en Europe, il rappelle la querelle linguistique belge, la contestation territoriale où se trouvent impliqués les Italiens et les Autrichiens à propos du Haut-Adige-Sud-Tyrol, le problème de l'Ulster, les particularismes écossais, gallois, catalans et basques qui ont une indiscutable portée politique.

La notion même de frontière est examinée dans l'excellent article de Paul Romus ; il s'intitule « conclusions générales : les régions frontalières à l'heure du Marché Commun ». L'auteur s'interroge d'abord sur la notion de région frontalière pour y répondre brièvement de la manière suivante : « une région frontalière ne peut donc être qu'une région ad hoc, délimitée pour la solution à apporter à tel problème ». Remarquons les mots solution et problème qui font apparaître l'aspect dynamique de cette définition, qui nous paraît excellente. Pour définir cette notion de frontière, chargée d'histoire et de jurisprudence, l'auteur s'appuie surtout sur la compétence et l'autorité de Roger Dion, de P. Geouffre de Lapradelle et de Paul Guichonnet. La distinction classique entre zone frontière et ligne frontière est brièvement rappelée.

Le thème des hinterlands transfrontaliers qui, en un sens, transcende toute la gamme des thèmes et des régions traités, se présente dès le premier article avec l'étude de N. Gadenne sur « la région franco-belge Nord – Pas-de-Calais, Flandre occidentale – Hainaut ». Lorsque l'auteur traite des « problèmes nés des phénomènes d'adhérence », il évoque avec intérêt ce « même tissu urbain » que constituent les villes et les communes situées de part et d'autre de la frontière franco-belge. Cette conurbation urbaine, chevauchant la frontière, forme la « Métropole du Nord » dont le noyau est l'agglomération de Lille-Roubaix – Tourcoing. C'est là un excellent exemple d'hinterland transfrontalier. « L'entité géo-économique » à dominante sidérurgique constituée par les régions frontalières du sud de la Province de Luxembourg en Belgique, du sud-ouest du Grand-Duché de Luxembourg et du centre nord de la Lorraine en France, est un autre exemple d'hinterland transfrontalier.

L'objectif de « dévalorisation des frontières », qui va de pair avec celui de la valorisation des espaces frontaliers, donc des hinterlands transfrontaliers, pourrait être réalisé selon Yvon Fabert si l'on arrive à surmonter certains handicaps dont les principaux sont d'ordre économique. L'étude de la « Région franco-germano-luxembourgeoise » par Albert Seyler évoque le même problème des hinterlands transfrontaliers à propos du « triangle minier et sidérurgique de Lorraine-Sarre et Luxembourg ».

Dans son article sur « les régions franco-allemandes d'Alsace et de la partie méridionale de Haut-Rhin », René Urich évoque l'expérience originale de la *Regio*. La réunion autour de Bâle de trois secteurs géographiques appartenant à trois États différents en vue « d'organiser et de favoriser le développement économique, politique et culturel de la région rhénane délimitée par le Jura, la Forêt Noire et les Vosges » reste incontestablement le meilleur exemple d'hinterland transfrontalier.

On pourrait donner un dernier exemple d'hinterland transfrontalier en évoquant l'*Euregio*, créée dans « la région germano-néerlandaise Westmünsterland – Twente – Oost-gelderland ». L'auteur, Willem de Haan, surnomme cette région le « second Lancashire de l'Europe », car elle est le principal centre de l'industrie cotonnière sur le continent. C'est dans la zone urbaine constituée par le groupe Almelo, Hengelo et Enschede (qui forment ensemble la zone urbaine de Twente) et la ville allemande de Gronau que le phénomène d'hinterland transfrontalier semble le mieux se structurer grâce à l'industrialisation.

Voilà quelques exemples, parmi les plus patents, de la création d'hinterlands transfrontaliers dans les pays du Marché Commun.

Le thème des migrations est traité avec insistance dans au moins 7 des 8 régions frontalières étudiées dans cet ouvrage. En effet, sauf dans « la région franco-italienne des Alpes » où la question des migrations ne semble pas se présenter avec la même acuité, toutes les régions frontalières du Marché Commun font face à ce problème. Le premier essai de synthèse de la seconde partie de l'ouvrage reprend ce thème avec beaucoup de constance.

L'on sait, par ailleurs, que ce phénomène des migrations revêt une ampleur extraordinaire dans toutes les régions frontalières européennes limitrophes de la Suisse. C'est ainsi que l'Europe apparaît aujourd'hui comme l'une des régions du monde où les brassages de population sont les plus importants.

Le thème de la coopération internationale apparaît tout au long de l'ouvrage. Mais il est traité avec plus d'émphase dans les paragraphes consacrés par les auteurs à l'« aménagement du territoire » (pages 40 et 70), à la « coopération intercommunale » (page 69), aux « organismes de contacts frontaliers » (pages 88, 110 et 147) ; tout le chapitre intitulé « coopération » de l'article de R. Urich sur « les régions franco-allemandes d'Alsace et de la partie méridionale du Haut-Rhin (Südliche Oberrheingebeit) » en témoigne largement, de même que celui de G.M. Vitelli sur « la région franco-italienne des Alpes » lorsqu'il évoque, à la page 162, « les Organismes frontaliers de collaboration ».

Les essais de synthèse de la seconde partie font ressortir tout naturellement ce thème puisqu'ils résument à la fois les intentions et les résultats du colloque européen de Bruxelles sur les régions frontalières des pays du Marché Commun.

Au total, un ouvrage « très européen », par les problèmes qu'il aborde, par les régions étudiées, par le caractère assez traditionnel de son contenu conceptuel, par une vue moins sophistiquée que pratique des choses, bref par le désir qu'il traduit de rendre utiles et appliquées les études de frontières.

Claude SOUCY

Université du Québec à Rimouski

TARDY, Roger (1970) **Le Pays de Gex, terre frontalière**. Lyon, Audi. 355 pages. (Institut des Études Rhodaniennes, Mémoires et Documents). Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

L'intérêt soulevé par des ouvrages qui sont des études types de géographie régionale des frontières montrent dès à présent que cette méthode d'approche des études de frontières est féconde. Citons à cet égard, outre l'ouvrage original de Robert S. Platt sur la frontière germano-néerlandaise (*A Geographical Study of the Dutch-German Border*) : les études intéressantes de Suzanne Daveau (*Les régions frontalières de la montagne jurassienne ; étude de géographie régionale*), de Yola Van Wettere-Verhasselt (*Les frontières du Nord et de l'Est de la Belgique*) et de Sylvie Rimbart (*Frontières et influences urbaines dans le Dreiländerecke*).

« Le Pays de Gex offre un des exemples mondiaux les plus expressifs de l'influence d'une frontière sur l'économie d'une terre bordière ». Cette phrase de l'auteur, extraite de la conclusion, résume assez bien, il nous semble, la question étudiée dans l'ouvrage. Région bordière où la frontière est un élément dynamique mais où « l'obsession qu'exerce la frontière » freine jusqu'à un certain point le développement. La frontière à la fois moteur et frein, voilà le dyptique autour duquel est bâtie la thèse de Roger Tardy. Ce dernier emploie d'ailleurs un vocabulaire manichéen pour décrire le rôle de la frontière : il parle des bienfaits et des malélices de la frontière.